

Mars 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 Gymnastique douce	2	3
4	5 Conseil municipal (salle Léo-Théroux, 20h)	6 Biblio Âge d'Or Yoga	7 Souper spectacle familial (17h30 à la salle Léo-Théroux) 	8	9 Patin libre (13h30 à 15h, St-Robert)	10
11 Heure avancée	12	13 Biblio Yoga Âge d'Or	14   Aféas Cabane à sucre	15 Gymnastique douce	16 Âge d'Or Danse (salle Léo-Théroux)	17 Atelier je suis capable (10h30 à 12h) Zumba famille (9h30 à 10h15)
18	19	20 Biblio Yoga Âge d'Or	21 1 ^{er} versement de taxes 	22 Gymnastique douce	23  Vente de jonquille Afeas (10h à 15h)	24 Zumba famille (9h30 à 10h15) Vente de jonquille Afeas (10h à 15h)
25	26	27 Biblio Âge d'Or	28 	29 Gymnastique douce Soirée cinéma	30 Vendredi Saint Mairie fermée Chasse aux cocos (10h) Patin libre (13h30 à 15h, St-Robert)	31 Zumba famille (9h30 à 10h15)



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
activités de la région.

450 746 7000

 **Desjardins**

Coopérer pour créer l'avenir



SURVIVRE AU MOIS DE MARS VERSUS LES AUTRES SOUCIS !

Mars est un mois mal-aimé du calendrier. On le dit gris, pluvieux, verglaçant et il arrive même que le soleil se fasse paresseux. Qu'en est-il de cette réputation face aux mauvais événements, aux multiples tracas, aux urgences bondées?

Un moyen de tenir à distance les idées noires du mois dit déprimant : « Cultiver ce qui est bon » est l'un des meilleurs antidotes, selon le neuropsychologue américain Rick Hanson. « Une jolie formule est de porter votre esprit sur des événements et des circonstances positifs, sur des émotions agréables et des plaisirs physiques. Au fil du temps, votre cerveau prendra une autre forme par une vision des choses optimistes et une meilleure estime de soi », selon Monsieur Hanson.

On a donc un effort à faire : s'attarder aux petits riens qui font du bien et s'en réjouir. Le café du matin, le bon mot d'une amie, une photo magnifique sur Facebook, le câlin spontané d'un enfant ... On le fait sur-le-champ ou à un moment choisi de sa journée. Ce ne sont pas là de la pensée magique ou des exercices de visualisation. Il s'agit d'une façon toute simple de modifier notre cerveau. Le fait que vous vous sentiez en colère ou détendu, frustré ou comblé, seul ou aimé, dépend de vos pensées.

Ce texte se veut anti-déprime. Vous y découvrirez comment illuminer ces prochaines semaines.

Pourquoi ne pas faire quelques pas de danse latine? Manger mexicain? Ou découvrir les saveurs de la Corée? Ajouter une touche d'éclat à la déco? Vivre comme les optimistes? Ou simplement dormir davantage? Le prochain mois, avril, sera tout sauf "déprimant". Promis !

Pensées :

Il n'y a pas de meilleur moment pour être heureux que... le moment présent.

Si ce n'est pas maintenant... quand serait-ce ?

La vie sera toujours pleine de défis à atteindre et de projets à terminer.

Soyons heureux maintenant qu'il est encore temps, car le temps n'attend pas.



Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@pierredesaurel.com
Site web : www.yamaska.ca
Facebook : Municipalité de Yamaska

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Mairesse :

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
ddetonncourt@pierredesaurel.com 450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx 450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Richard Théroux 450 789-0129
richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebeau202@hotmail.com

Martin Joyal 450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Joscelyne Charbonneau 450 789-2489
yamaska@pierredesaurel.com

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Diane De Tonnancourt
450 808-2153

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Théroux
450 789-2007

Bibliothèque municipale (mardi)
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
16 mars 2018

Prochaine parution :
29 mars 2018

Autobus

Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) JOG 1W0

Jasmin Bibeau
Propriétaire

MARCHÉ RICHELIEU BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec JOG 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



SYLVAIN ROCHON

Député de Richelieu
71, de Ramezay, Sorel-Tracy
450 742-3781 - 866 649-8832
sylvainrochon.org



LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR
Président du caucus du Bloc Québécois
Représentant de la nation québécoise



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479
Télec.: (450) 742-1976



plamondon.l@parl.gc.ca



Claude Forcier

Tél. : (450) 568-2120
Cell. : (450) 880-2121

Courriel : c.forcier@equipforcier.ca
Site web : www.equipementsforcier.com

- ❖ Excavation
- ❖ Transport
- ❖ Sable / Gravier
- ❖ Travaux agricoles
- ❖ Installation septique

Installateur
Ecoflo BIONEST
ENVIROSEPTIC



Services d'Arbres



de la Sablonnière Enr.

ARBORICULTEUR ÉLAGEUR DIPLOMÉ

Abattages dangereux • Élagage
Déboisement • Haubannage
Essouchage • Taille de haies • Plantation

Olivier de la Sablonnière, prop.

Cell.: 450 808-3371

Bureau : 450 789-2135

olivierdelasablonniere@gmail.com

URGENCE 24 HEURES

Assurance responsabilité
servicesdarbresdelasablonniere.com

Office municipal d'habitation Pierre-De Saurel

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre de la loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8), un nouvel Office municipal d'habitation, issu d'une fusion entre les Offices d'habitation de Massueville, **Yamaska**, St-David, Ste-Anne-de-Sorel, St-Joseph-de-Sorel, St-Roch-de-Richelieu, Ste-Victoire-de-Sorel, St-Ours, St-Robert et Sorel-Tracy qui comprend divers secteurs, a été créé le 1^{er} janvier 2018.

Compte tenu de ce fait, il est maintenant possible pour les résidents de ces municipalités de s'inscrire sur la liste de requérants pour un logement subventionné (HLM) dans l'un ou l'autre des secteurs mentionnés ci-haut.

Évidemment, certains critères se doivent d'être respectés pour avoir le privilège d'obtenir un logement subventionné.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec nous et il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Office municipal d'habitation Pierre-De Saurel
264, rue Robidoux
Sorel-Tracy, QC
J3P 7Y2
Tel : 450 743 0033

Il est encore temps de s'inscrire. Venez en grand nombre!



Zumba en famille



Quand : Les samedis du 27 janvier 2018 au 14 avril 2018, de 9 h 30 à 10 h 15

(Pas de cours le 3 mars 2018 et le 10 mars 2018)

Où : À la salle Léo-Thérroux de Yamaska (45, rue Cardin)

Coût : 10 \$ du cours pour parent-enfant

*À noter que le cours de Zumba aura lieu seulement si nous avons un minimum de 18 inscriptions.

Professeure : Mélanie Parenteau, instructrice certifiée

**Pour INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS, veuillez communiquer avec
Vickie Larouche : 450 881-3101 ou au vlarouche@pierredesaurel.com**

Nouvelles du Conseil municipal

En bref...

Séance ordinaire du 16 janvier 2018

DEMANDE D'INTERVENTION DE L'AÉROGLISSEUR – RIVIÈRE YAMASKA

Considérant qu'une intervention préventive de l'aéroglesseur sur la rivière Yamaska, lors de la crue printanière, est essentielle à la sécurité des résidents du rang de l'Île-du-Domaine Ouest, du rang de l'Île-du-Domaine Est, du chemin de l'Île, du rang du Grand-Chenal, du rang du Petit-Chenal et du rang de la Pointe-du-Nord-Est et à la sauvegarde des infrastructures municipales ;

En conséquence, il est résolu de transmettre au ministère de la Sécurité publique, Direction régionale de la sécurité civile de la Montérégie et de l'Estrie, une demande pour que l'aéroglesseur intervienne préventivement sur la rivière Yamaska au printemps 2018.

19 février 2018

Une deuxième demande à la Garde côtière canadienne a été faite pour que l'aéroglesseur intervienne à l'embouchure de la rivière Yamaska.

**LA PROPRETÉ À YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!**

Échéance

**1^{er} versement de taxes municipales
21 mars 2018**

Vous pouvez acquitter vos taxes au bureau municipal par chèque ou en argent, par la poste, AccèsD, Telnat ou BICDirect

PROJET DE SCULPTURE EN ACIER PRESENTE PAR M. MICHEL JACQUES, ARTISTE-SCULPTEUR

Considérant la rencontre entre le Conseil municipal et M. Michel Jacques, artiste-sculpteur reconnu;

Considérant la présentation par M. Michel Jacques du projet de sculpture en acier relatant des trames qui ont forgé l'histoire de la municipalité de Yamaska;

Il est proposé et résolu :

Que le Conseil municipal appuie le projet de sculpture en acier tel que présenté par M. Michel Jacques, artiste-sculpteur;

Que le Conseil municipal participe audit projet pour un montant de 750 \$ taxes applicables en sus pour défrayer le coût du socle de réception pour la sculpture d'une dimension de 84 pouces par 120 pouces par 12 pouces à être installé au Parc J.B. Saint-Germain.

DEMANDES AU MINISTÈRE DU TRANSPORT DEMANDE DE RENCONTRE ET AIDE FINANCIERE A LA REFECTION DU RANG SAINT-LOUIS

Considérant que le pont du rang Saint-Thomas situé à Saint-Robert a été fermé depuis le 14 août 2015 par mesure préventive;

Considérant que cette fermeture du rang Saint-Thomas a obligé les résidents du secteur à emprunter un détour pour atteindre la route 132 en empruntant le rang Saint-Louis qui est situé dans la municipalité de Yamaska;

Considérant que le passage du trafic sur le rang Saint-Louis a causé de nombreux désagréments et occasionner une aggravation de l'usure de la chaussée du rang Saint-Louis;

Il est proposé et résolu :

Que le Conseil municipal de Yamaska demande au MTMDET une aide financière pour la réfection du rang Saint-Louis;

Que le Conseil municipal de Yamaska demande une rencontre avec les représentants du MTMDET et que ladite résolution soit transmise au député de Richelieu, M. Sylvain Rochon.

MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

DÉPENSES

Administration générale

Conseil municipal et application de la loi.....	52 119 \$
Gestion financière et administrative	315 319 \$
Évaluation.....	47 900 \$
Autres et services de formation	61 050 \$

Total administration générale476 388 \$

Sécurité publique

Police.....	150 000 \$
Protection contre l'incendie	123 741 \$
Sécurité civile.....	300 \$

Total sécurité publique274 041 \$

Transport

Voirie municipale	319 855 \$
Enlèvement de la neige	116 565 \$
Éclairage des rues.....	17 000 \$
Circulation et stationnement.....	3 500 \$

Total transport456 920 \$

Hygiène du milieu

Approvisionnement en eau potable.....	128 000 \$
Réseau de distribution de l'eau	110 980 \$
Traitement des eaux usées	39 745 \$
Réseau d'égout	43 150 \$
Matières résiduelles.....	107 833 \$
Cours d'eau	25 000 \$
Autres	5 250 \$

Total hygiène du milieu459 958 \$

Santé et bien-être

Logement social.....	7 000 \$
----------------------	----------

Total santé et bien-être7 000 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage	31 280 \$
Fonds de développement du territoire.	9 000 \$

**Total aménagement,
urbanisme et développement.....40 280 \$**

Loisirs et culture

Centres communautaires.....	31 300 \$
Patinoires extérieures, quais et bouées.....	35 061 \$
Parcs et terrains de jeux	22 175 \$
Autres activités récréatives	32 845 \$
Bibliothèque	7 600 \$
Calvaire.....	5 000 \$

Total loisirs et culture.....133 981 \$

Frais de financement

Autres frais

Remboursement du fonds de roulement	12 000 \$
---	-----------

Frais de financement

Frais de banque et frais de financement	88 957 \$
---	-----------

Total frais de financement 88 957 \$

Remboursement de la dette à long terme.....	200 600 \$
--	------------

Dépenses d'investissement	200 000 \$
---------------------------------	------------

Total des dépenses 2 370 125 \$

PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

AIDE FINANCIÈRE

Marche à suivre :

1. Constater que l'installation actuelle est non conforme ou inexistante;
2. Contacter un ingénieur ou un technologue afin d'obtenir une étude de caractérisation;
3. Demander une soumission à un entrepreneur afin de réaliser les travaux demandés;
4. Présenter au bureau municipal l'**étude de caractérisation** et la **soumission de l'entrepreneur** pour l'obtention du permis;
5. Compléter une demande d'aide financière sur le formulaire prévu (annexe A);
6. Demande acceptée par résolution du conseil municipal;
7. Les établissements commerciaux ou industriels ainsi que les résidences ayant un débit quotidien de 3 240 litres et plus (6 chambres à coucher) sont non admissibles.

Réalisation des travaux :

8. Lorsque la demande est acceptée par le conseil municipal, vous pouvez réaliser vos travaux.

Demande de remboursement :

9. Une fois les travaux terminés, vous devez apporter les factures adressées au nom du propriétaire et l'adresse où sont effectués les travaux ainsi que le certificat de conformité.

L'aide financière consentie est limitée au coût réel des travaux, y incluant les services professionnels et les frais d'administration fixes de 200\$.

Le versement de l'aide financière s'effectue dans un délai maximum de soixante (60) jours après que le propriétaire aura remis les documents requis. Si les dépenses ont déjà été payées par le ou les propriétaires, le chèque est émis au nom du ou des propriétaires. Si les dépenses n'ont pas été payées par le ou les propriétaires, un chèque est délivré conjointement au nom du ou des propriétaires et de l'entrepreneur ayant effectué les travaux.

Veillez noter qu'au moment du financement permanent de l'aide financière consentie et des frais d'emprunt temporaire, les frais d'administration fixes de 200\$ pour l'ouverture du dossier peuvent être ajoutés à l'emprunt et seront répartis annuellement sur votre compte de taxes pour une durée de 15 ans. De plus, des frais d'administration annuels de 25\$ seront facturés.

Le programme d'aide financière se termine le **1^{er} juillet 2018**. Après cette date, nous effectuerons le financement permanent. Les remboursements débiteront donc à compter de 2019, et ce, pour 15 ans.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 450 789-2489.

Organismes (suite)

Comité des loisirs

À la suite de l'assemblée générale des membres du comité des Loisirs, tenue le lundi 20 février, sur une possibilité de neuf (9) postes ouverts, quatre (4) ont été comblés.



Voici la liste des personnes élues :

- * Léo-Paul Desmarais , président;
- * Nathalie Bussières, vice-présidente;
- * Vickie Larouche, agira comme secrétaire;
- * Alain Crevier, trésorier;
- * Danielle Proulx, administratrice;

Mesdames Caroline Chagnon et Nina Blanchard n'ont pas renouvelé leur mandat pour le Conseil d'administration n'ayant pas suffisamment de disponibilité. Nous les remercions sincèrement pour le temps consacré et les services rendus.

Léo-Paul Desmarais, président

Soirée cinéma du mois de mars 2018

*Jeudi 29 mars 2018

Le film est à déterminer!



Une chasse extérieure aux œufs de Pâques

Vendredi 30 mars 2018 (journée pédagogique),

de 10 h à 11 h 30, au 45, rue Cardin

*En cas de mauvais temps,
la chasse aura lieu à la salle Léo-Théroux*

Veillez simplement donner votre nom à Vickie Larouche au 450 881-3101 ou au vlarouche@hotmail.com, avant le lundi 26 mars 2018.

Dans le cadre du mois de la nutrition, 2 activités spéciales gratuites

Gratuit pour ces deux activités!

****Places limitées****

1-ATELIER « JE SUIS CAPABLE » PARENTS ENFANTS

Quand ? Samedi 17 mars 2018, de 10 h 30 à 12 h

Où ? Centre communautaire de Yamaska (137, rue principale)

Pour qui ? Pour les jeunes et leur parent de Yamaska

Maximum de 16 enfants + leur parent.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 14 MARS 2018**



CHASSE « DÉCOUVERTE » DES ALIMENTS

L'activité se fera en 2 blocs. Dans un premier temps, les enfants feront une chasse à laquelle ils devront trouver des aliments peu familiarisés avec eux. Pour le 2^e bloc, ils pourront découvrir les aliments par une dégustation.

Quand ? Vendredi 13 avril 2018 lors de la journée pédagogique, de 10 h à 11 h 30

Où ? Centre communautaire de Yamaska (137, rue principale)

Pour qui ? Les jeunes de 5 à 12 ans

L'activité aura lieu seulement si nous avons un minimum de 8 enfants. Maximum de 20.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 9 AVRIL 2018**

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION,
*veuillez communiquer avec Vickie Larouche :
450 881-3101 ou au
vlarouche@pierredesaurel.com*



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

(SUITE)

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière

Générale.....	822 836 \$
Générale – service de la dette	14 203 \$
Générale – opération des égouts.....	8 300 \$
Taxe générale Grand-Chenal.....	72 075 \$
Générale - voirie.....	319 855 \$

**Total des taxes sur la
valeur foncière.....1 237 269 \$**

Tarifification pour services municipaux

Taxes d'eau (tarif fixe et compteur).....	244 000 \$
Taxes d'égout (opération)	74 620 \$
Eau – Achat autre muni.....	6 000 \$
Taxes d'égout (service de la dette).....	100 608 \$
Taxes d'aqueduc (service de la dette).....	27 392 \$
Enlèvement des ordures	106 833 \$
Sûreté du Québec.....	150 000 \$

**Total tarification pour
services municipaux.....709 453 \$**

Compensations tenant lieu de taxes	10 000 \$
Services rendus.....	9 100 \$
Réseau routier	2 000 \$
Hygiène du milieu	44 534 \$
Loisirs et culture.....	6 000 \$

Transport (vignettes de stationnement).....	15 000 \$
Imposition de droits.....	34 500 \$
Amendes et pénalités	3 500 \$
Intérêts.....	10 000 \$
Autres revenus Parc éolien.....	115 000 \$
Transferts de droit.....	88 544 \$
Sécurité publique	40 830 \$
Transport.....	44 395 \$
TOTAL DES REVENUS DE	2 370 125 \$

Taux de taxes et tarifs de compensation

Taux de taxes sur la valeur foncière

Foncière générale :
0,4663 \$ par 100 \$ d'évaluation;

Foncière générale pour les coûts d'opération
reliés à l'égout : 0,0047\$/100\$ d'évaluation;

Foncière générale pour la réfection du Grand
Chenal :
0,0408 \$/100 \$ d'évaluation;

Foncière générale sur la voirie :
0,1812\$/100\$ d'évaluation.



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

(SUITE)

Taux de taxes sur la valeur foncière

Foncière générale pour les coûts d'opération
immeubles publics reliés dette aqueduc-égout
comme suit :

10 % à l'ensemble :
0,0069\$/100\$ d'évaluation.

90 % au secteur :
Pour l'aqueduc : taux unitaire de :35,71 \$
90 % au secteur :
Pour les égouts : taux unitaire de :253,42 \$

Taxes, compensations et tarifications sur une autre base

Eau : tarif de base
par unité desservie145,00 \$

Eau : consommation du
1000 gallons3,28 \$

Eau : consommation du mètre cube0,72 \$

Égout opération160,50 \$

Ordures par unité permanente114,08 \$

Ordures par unité saisonnière57,04 \$

Ordures
(2^e bac noir du 1^{er} janv. au 30 juin)60,00 \$

Ordures
(2^e bac noir après le 1^{er} juillet)35,00 \$

Sûreté du Québec
(unité permanente ou saisonnière) 144,79\$

Les taxes foncières doivent être payées en un versement unique.

Toutefois, lorsque le total des taxes foncières est égal ou supérieur à 300 \$, celles-ci peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique, en deux versements égaux ou en trois versements égaux (art. 4, RY-84-2015).

- Le versement unique ou le premier versement des taxes foncières municipales doit être effectué au plus tard le trentième jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit le trentième jour de l'expédition du compte. Le troisième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit l'écoulement du délai au cours duquel peut être effectué le deuxième versement (art. 5, RY-84-2015).
- Les modalités de paiement établies aux articles 4 et 5 du présent règlement s'appliquent également aux compensations municipales que la municipalité perçoit (art 6, RY-84-2015).
- Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible immédiatement (art 7, RY-84-2015).

Taux d'intérêt sur les arrérages

- Les soldes impayés portent intérêts au taux annuel de 12 % à compter du moment où ils deviennent exigibles (art 8, RY-84-2015).

Organismes

Afeas

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES ENCORE NÉCESSAIRE? HÉLAS OUI!



À chaque année, **au retour du 8 mars**, les Québécoises se demandent si cette journée est nécessaire. M. Donald Trump, durant sa première quinzaine à titre de président des États-Unis, a signé un décret annulant les subventions octroyées à des cliniques de planning familial.

CROYEZ-VOUS Que la violence sexuelle dans notre société est révolue? Que la violence conjugale n'existe plus? Que le harcèlement sexuel en milieu de travail est disparu?

Il faut conserver cette journée pour mettre en lumière les injustices et les difficultés faites aux femmes. Cette journée nous permet de nous rappeler le sort de nos sœurs qui habitent ces pays où l'excision est pratique courante, où le fouet est une punition jugée acceptable, où le viol est une arme de guerre, où la contraception n'est pas disponible, où la femme n'a pas le droit de parole.

L'Afeas Yamaska soulignera cette journée le **vendredi 9 mars à Warwick** organisée par l'Afeas régionale. On rendra hommage à une **femme formidable de l'Afeas Yamaska**. Laissez-vous séduire par cette soirée mémorable. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Diane au 450 789-2175 ou Cécile au 450 789-0077.



À L'ÉRABLIÈRE DUROCHER CE 14 MARS, REVIVEZ LES DIX COMMANDEMENTS DE CABANE

1. *À la cabane à sucre, on se retrouvera au moins une fois l'an;*
2. *En entrant, on se saluera bien poliment;*
3. *Tous ensemble, on échangera amicalement;*
4. *Un petit coup, on se permettra bien prudemment;*
5. *À la table, on s'empiffra des mets cuisinés traditionnellement;*
6. *De la tire sur neige, on dégustera abondamment;*
7. *De la soirée, on profitera entièrement;*
8. *Du plaisir, on en aura assurément;*
9. *Le pourboire, on n'oubliera pas évidemment;*
10. *À l'Afeas Yamaska, on se souviendra qu'il y a toujours place pour du bon temps et d'agréables moments.*

Les téléphonistes vous contacteront bientôt, 18 \$ taxes incluses.

Des jonquilles pour la recherche sur la terrible maladie qu'est le cancer

L'Afeas Yamaska sera au Marché Richelieu Blanchette et Vincent les 23 et 24 mars de 10h à 15h, pour la vente de jonquilles, afin de participer à l'activité de financement pour la Société canadienne du cancer. Deux **bénévoles Afeas sont requises pour chaque journée**. Rendez-vous disponibles et donnez votre nom à Diane au 450 789-2175, le plus tôt sera le mieux! Merci de manifester votre générosité!!!

Le mardi 2 avril soulignons l'importance du travail invisible

« Comment nous reconnaître comme proche aidante »! Il s'agit de mettre des mots sur les responsabilités que nous endossons...

Mes salutations et à bientôt!

Diane Bibeau
Présidente



Organismes (suite)

Vie paroissiale

Théâtre du vendredi Saint à Yamaska 30 mars 2018 à 19h00

La troupe Jeunesse St-Michel présentera une pièce théâtrale intitulée la Passion du Christ **vendredi saint 30 mars à 19h00 à l'église de Yamaska** (Seront intégrés les rites de la vénération de la croix et la communion). L'équipe de la mise en scène est composée de Mmes Isabelle et Olivette Michaud, Colombe Théroux, Martine Farly et Lise Daigneault. Vous verrez des adultes faire partie de la distribution : Claude Thibault, (Jésus), Mario Cartier (Pilate), Isabelle Michaud (Marie, mère de Jésus) Solange Bérard et André Bergeron (soldats romains) et plusieurs enfants acteurs qui ont accepté de faire partie de la distribution théâtrale.

Toutes ces personnes vous invitent chaleureusement à vivre la célébration de la Passion ce vendredi Saint 30 mars à 19h00 à l'église de Yamaska. C'est une invitation à toutes et tous de vivre la célébration du vendredi Saint d'une façon particulière.

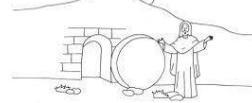
Lise Daigneault

L'équipe de théâtre Jeunesse St-Michel – Yamaska



Horaire des Jours saints et Pâques

PÂQUES



Dimanche 25 mars 19h00 :
Célébration communautaire
du pardon - Yamaska

Jeudi 29 mars 19h00 à Saint-Gérard-Majella :
Célébration de la Sainte Cène

Vendredi 30 mars 19h00 Célébration théâtrale de
la Passion – Yamaska

Samedi 31 mars 19h00 à Saint-David : Célébration
Veillée Pascale

Dimanche 1^{er} avril 9h30 Messe de Pâques –
Yamaska

Inscription pour la célébration de la confirmation



Si le nombre est suffisant, **samedi 7 juin 2018**, Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, présidera la célébration de confirmation de jeunes de la paroisse Saint-Michel (comprenant les municipalités de Yamaska,

Saint-David, Saint-Gérard-Majella) ; une rencontre d'information pour les parents est prévue pour le début d'avril ; la date sera donnée plus tard. Information-inscription : au presbytère de la paroisse 450 789-2115.

Visite aux malades

L'apôtre Jacques, aux premiers chrétiens écrivait : 'Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle les prêtres de l'Église et qu'ils prient sur lui.' (5,14) Suite à cette de l'apôtre Jacques, je rappelle que je suis toujours disponible pour visiter une personne malade, seulement appeler au presbytère au 450 789-2115.

Lionel Émard, Ptre-Curé

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2018-2019-2020

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ANNÉES 2018

- Réfection du stationnement : bibliothèque et garage municipal	25 000 \$
- Travaux permanents de protection de la berge	200 000 \$
- Réfection de plusieurs routes	200 000 \$
- Terrain de volleyball	10 000 \$
Total :	435 000 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ANNÉES 2019

- Acquisition ou construction : garage municipal	200 000 \$
- Installation et/ou changement de conduites d'égout dans certains secteurs	250 000 \$
- Remplacement des conduites d'eau potable de distribution	300 000 \$
- Réfection de plusieurs routes	200 000 \$
Total :	950 000 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ANNÉES 2020

- Installation et/ou changement de conduites d'égout dans certains secteurs	250 000 \$
- Remplacement des conduites d'eau potable de distribution	300 000 \$
- Réfection de plusieurs routes	200 000 \$
Total :	750 000 \$

Départ de l'inspecteur municipal, Monsieur Denis Larouche

Après plus de 4 années à l'emploi de la Municipalité de Yamaska, Monsieur Denis Larouche quitte son poste d'inspecteur de la Municipalité le 8 mars prochain pour relever de nouveaux défis.

Nous tenons à remercier monsieur Larouche pour son dévouement durant toutes ces années au sein de l'équipe municipale. Nous lui souhaitons bonne chance et tout le bonheur dans ses nouvelles fonctions.

L'équipe municipale et le Conseil municipal



OFFRE D'EMPLOI

Le comité des loisirs de Yamaska est à la recherche de 3 ANIMATEURS / ANIMATRICES DE CAMP DE JOUR

DESCRIPTION DES TÂCHES

L'animateur/animateur est responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans. Il/elle participera avec les autres animateurs à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités qui seront offertes aux enfants fréquentant le camp de jour de Yamaska. Ils devront donc animer les activités et encadrer les enfants tout en s'assurant de leur sécurité.

APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES

- Être autonome, débrouillard, et avoir un grand sens des responsabilités ;
- Capacité de travailler en équipe et de susciter l'intérêt des enfants ;
- Être créatif et dynamique ;
- Sens du leadership.

EXIGENCES

- Être inscrit aux études pour l'année 2018-2019 ;
- Expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans ;
- Cours de secourisme un atout ;
- Être disponible pour travailler à temps complet du 25 juin au 17 août 2018.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste saisonnier, temps plein durant l'été ;
- 12,50 \$ / heure ;
- Les personnes retenues devront être disponibles durant la semaine du 18 juin 2018 pour la préparation du camp de jour.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant lundi 2 avril 2018 aux coordonnées suivantes, à l'attention de Mme Vickie Larouche, agente de développement en loisirs ou de M. Léo-Paul Desmarais, responsable du comité des loisirs :

En personne ou par la poste au bureau municipal de Yamaska
100, rue Guilbault,
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Par courriel : vlarouche@pierredesaurel.com ou au dianebeau202@hotmail.com

Par télécopieur : 450 789-2970

Organismes (suite)

Âge d'Or



En mars, c'est le temps de se sucrer le bec avec un bon dîner traditionnel au Pavillon de l'Érable à Saint-Jude. Ce dîner suivi d'une danse avec M. Yvon Daunais se tiendra le 20 mars 2018. Il y aura également une dégustation de tire sur la neige. Bienvenue à tous!

Les futurs tournois se tiendront :

22 mars : Centre sportif Desjardins à St-Damase (Pétanque-atout)

5 avril : Centre communautaire Roxton Pond (baseball-poche)

12 avril : Club FADOQ St-Césaire (Cartes Whist)

Notre prochaine soirée de danse se tiendra à la salle Léo-Théroux, vendredi le 16 mars 2018 à 19h30 avec la musique de M. Yvon Daunais suivi d'un goûter de fin de soirée. Espérant vous voir à cette occasion!

Nicole Benoit
Présidente

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les **mardis de 14h00 à 16h00 et 19h00 à 20h00.**

Nous avons aussi un cartable de compilation des nouveautés des mois précédents que vous pouvez consulter et faire des réservations s'ils sont en circulation.

Lors de votre visite vous pouvez remplir un coupon pour le tirage d'un bon d'achat de \$25.00 chez Renaud Bray.

Organismes (suite)

Bibliothèque

ROMANS ADULTES :

Le poids de la neige, de Christian Guay-Poliquin

Les enfants de Mathias, de Denis Monette

L'heure mauve, de Michèle Ouimet

Collection privée, de Danielle Steel

Une simple histoire d'amour - Tome 3 – Les rafales, de Louise Tremblay D'Essiambre

Une promesse si fragile, de Nicole Provence

BIOGRAPHIE :

Mon voyage en Amérique, de Kim

Yaroshevskaya

SOCIOLOGIE :

Le peuple rieur, Hommage à mes amis innus, de

Serge Bouchard et Marie-Christine Lévesque

DOCUMENTAIRE :

Gangsters et mafiosi, d'André Cédilot et André

Noël

LITTÉRATURE JEUNESSE :

La vie compliquée de Léa Olivier -10- Léopard potelé, de Catherine Girard-Audet

BFF -5- On efface et on recommence, de

Geneviève Guilbault et Marilou Addison

Les chevaliers d'Antarès -8- Porteur d'espoir,

d'Anne Robillard

Youtubeurs -1- Clique sur j'aime, d'Olivier

Simard

ALBUMS ENFANTS :

Au cœur de la tempête, de Catherine Girard-Audet

Rosalie ne dit jamais « merci », d'Émilie La Boissière

BONNE LECTURE !

Jocelyne Lapierre,
bénévole

